

# Responsable de Salle et d'Espace de Compétition

LIGUE AUVERGNE  
RHÔNE ALPES  
FFHANDBALL



## Statut

- Il est licencié FFHB du club d'accueil
- Il est inscrit sur la feuille de match
- Il est majeur et identifiable
- Il n'assume que cette fonction
- Il est chargé de l'ordre dans les tribunes, autour du terrain et dans les voies d'accès aux vestiaires.
- Il est acteur d'une bonne ambiance sûr et hors du terrain

## Rôle

- Il assume une fonction officielle
- Il se doit d'être neutre et impartial
- Il accomplit sa mission de façon responsable
- Sur demande des arbitres ou des officiels, il se charge de faire régner l'ordre dans la salle et peut être amené à faire sortir des perturbateurs.
- Il est le facilitateur du bien vivre dans la salle

## En cas d'incident

- Demander à la personne de quitter les lieux
- En cas de refus, faire appel aux forces de l'ordre
- Rendre compte de la situation auprès de la Ligue
- Raccompagner les officiels jusqu'à leur voiture

## AVANT

- Mettre le brassard RSEC
- S'identifier auprès des arbitres

## PENDANT

- Être présent dans les tribunes durant le match
- Être attentif et à l'écoute du public
- Intervenir avec diplomatie auprès des supporters véhéments ou agressifs
- Possibilité de demander à l'arbitre d'arrêter le match s'il juge la mise en danger des acteurs ou lorsque les propos sont discriminatoires

## APRÈS

- Échange avec les officiels
- Présence à proximité des zones de tension

TOUS  
UNIS